



Centre de recherche interuniversitaire sur
la formation et la profession enseignante



CRIFPE-SHERBROOKE
FACULTÉ D'ÉDUCATION
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

GUIDE D'INFORMATIONS

SOUTIEN FINANCIER

MEMBRES RÉGULIERS ET ASSOCIÉS

Septembre 2018

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

1.1 Candidatures

Cette mesure d'appui financier est réservée uniquement aux membres professeurs réguliers ou associés du CRIFPE-Sherbrooke (CRIFPE-S). Ce soutien financier est indépendant des subventions obtenues d'organismes subventionnaires.

Deux ou plusieurs membres du CRIFPE-S peuvent déposer une demande conjointe de soutien financier si elle s'applique à une même recherche. Cependant, les objets pour lesquels le soutien financier est demandé doivent être différents.

1.2 Période de soumission d'une demande

La période pour soumettre une demande de soutien financier est du 1^{er} octobre 2018 au 30 avril 2019 inclusivement.

1.3 Montant accordé

Le montant maximal qu'un **membre professeur régulier** du CRIFPE-S peut obtenir durant la période d'une année est de **1 200 \$**. Ce dernier peut effectuer un maximum de deux demandes durant cette période afin d'obtenir le montant maximal pouvant lui être accordé.

Le montant maximal qu'un **membre professeur associé** du CRIFPE-S peut obtenir durant la période d'une année est de **900 \$**. Celui-ci peut faire un maximum de deux demandes durant cette période afin d'obtenir le montant maximal pouvant lui être accordé.

1.4 Utilisation du ou des montant alloués par le CRIFPE-S

Le ou les montants peuvent servir aux fins qui suivent.

1. Collecter ou traiter des données.
2. Engager des auxiliaires ou assistants de recherche (dans ce cas-ci, les coordonnées complètes de la personne engagée et ses matricules étudiant et professionnels devront être fournis).
3. Produire du matériel de recherche (ex. : questionnaires).
4. Concevoir et imprimer des affiches scientifiques ou autres présentations en vue de communications dans des congrès scientifiques.
5. Publier des articles dans des revues scientifiques payantes ou soutenir la publication d'un ouvrage scientifique.
6. Traduire des articles vers la langue anglaise.
7. Effectuer la révision linguistique de textes à publier.
8. Réaliser et déposer une demande de subvention de recherche.
9. Payer les frais d'inscription ou de déplacement pour un événement scientifique.

1.5 Retombées concrètes de l'utilisation du montant alloué par le CRIFPE-S

Il s'agit ici de préciser quelles sont les retombées concrètes attendues au regard de l'utilisation du montant alloué par le CRIFPE-S.

2. MODALITES DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Afin de présenter une demande de soutien financier, un formulaire doit être rempli : il est disponible en annexe (Annexe A) ainsi qu'à l'adresse <<http://usherbrooke.crifpe.ca/crifpe/formulaires/>>. L'entièreté des informations demandées doit être complétée. Selon l'objet de la demande, des précisions complémentaires seront nécessaires. Le document complété doit être acheminé à l'adresse suivante : <crifpe-s@usherbrooke.ca>.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ

À la fin de la période prévue de l'activité pour laquelle le soutien financier a été demandé, le membre doit compléter et faire parvenir obligatoirement un rapport d'activité ainsi que les pièces justificatives de la réalisation de cette dernière. Celui-ci est disponible en annexe (Annexe B) ainsi qu'à l'adresse <<http://usherbrooke.crifpe.ca/crifpe/formulaires/>>. Il doit être acheminé à l'adresse suivante : <crifpe-s@usherbrooke.ca>.

À défaut de présenter le rapport et les pièces justificatives (carte embarquement avion ou de train; contrats, factures, etc.), le paiement du montant initialement accordé ne sera pas effectué.

En l'absence de dépôt de ce rapport, il ne sera pas possible de présenter une nouvelle demande de soutien financier l'année suivante.

ANNEXE A



Centre de recherche interuniversitaire sur
la formation et la profession enseignante



**Formulaire pour demande de soutien financier
2018-2019**

Membres réguliers et associés

La période d'admissibilité des dossiers de demande de soutien financier pour les membres réguliers ou associés du CRIFPE-Sherbrooke est du 1^{er} octobre 2018 au 30 avril 2019 inclusivement.

1. Identification de la chercheuse ou du chercheur.		
Nom, Prénom		
Faculté :		
Statut au CRIFPE-Sherbrooke	Membre régulier : <input type="checkbox"/>	Membre associé : <input type="checkbox"/>
2. Montant demandé (jusqu'à concurrence de 1 200 \$ pour un membre régulier et 900 \$ pour un membre associé).		
3. Date de début et de fin du projet s'insérant dans la période d'admissibilité .		
4. Utilisation du montant alloué par le CRIFPE-Sherbrooke (10 lignes max.).		
Embauche d'auxiliaires de recherche (si pertinent)		
Nom, prénom de la personne embauchée:		
Coordonnées complètes (adresse postale, numéro de téléphone):		
Matricule étudiant :		

5. Retombées concrètes de l'utilisation du montant alloué par le CRIFPE-Sherbrooke (10 lignes max.).

6. Liens avec les axes du CRIFPE-Sherbrooke.

7. Engagement sur l'utilisation du montant demandé.

- Je m'engage à utiliser le ou les montants demandés conformément aux précisions apportées au point 4.
- Si l'entièreté du ou des montants octroyés n'est pas utilisé à la fin de la période couverte, je m'engage à restituer la différence au CRIFPE-Sherbrooke au plus tard un mois après la fin de ladite période.

8. Engagement de mention de l'appui financier consenti par le CRIFPE-Sherbrooke.

- Je m'engage à signaler dans toute publication écrite (incluant les publications électroniques) l'appui financier consenti par le CRIFPE-Sherbrooke.

9. Engagement de signaler l'appartenance au CRIFPE-Sherbrooke.

- Je m'engage à signaler dans toute publication écrite (incluant les publications électroniques), orale ou affichée mon appartenance au CRIFPE-Sherbrooke.

10. Engagement de produire un rapport d'activité.

- Je m'engage à produire un rapport d'activités et à l'acheminer à la ressource professionnelle du CRIFPE-Sherbrooke au plus tard un mois après la fin de la période couverte par la demande. Je suis conscient qu'aucune autre somme ne sera allouée avant la production dudit rapport.

11. Signature.

Signature:

Date:

ANNEXE B



Centre de recherche interuniversitaire sur
la formation et la profession enseignante



Rapport d'activités en lien avec le soutien financier accordé par le CRIFPE-Sherbrooke aux membres associés ou réguliers

1. Identification de la chercheuse ou du chercheur
Nom, Prénom:
2. Période couverte par la demande.
3. Montant alloué par le CRIFPE-Sherbrooke.
4. Description de l'utilisation du montant alloué par le CRIFPE-Sherbrooke durant la période identifiée au point 2. (maximum 10 lignes).
5. Identification précises des retombées concrètes de l'utilisation du montant alloué par le CRIFPE-Sherbrooke durant la période identifiée au point 2 (maximum 10 lignes).
6. Signature
Signature:
Date: